

Québec, le 26 octobre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée le 16 septembre dernier par Madame la Députée de Sherbrooke qui a pour objet de demander au gouvernement de mettre en place une consultation publique nationale sur l'avenir du Québec.

Le Québec, comme le reste du monde, fait présentement face à une crise sanitaire sans précédent qui a des répercussions sur tous les aspects de la vie des Québécoises et des Québécois. Les priorités de notre gouvernement consistent donc à assurer la santé et la sécurité de tous et à soutenir l'ensemble des acteurs de la société québécoise à traverser cette crise.

Toutefois, nous sommes confiants que les actions que nous avons posées et celles qui sont à venir maintiendront nos acquis dans ces domaines et contribueront à relancer les activités de toutes les sphères de la société une fois cette pandémie terminée. Le Québec et son économie retrouveront ainsi la vitalité et le dynamisme qui les caractérisaient avant la pandémie de la COVID-19.

Cela étant dit, notre gouvernement continuera à être à l'écoute des Québécoises et Québécois et d'agir dans le meilleur de leurs intérêts, et ce, tout en travaillant en étroite collaboration avec tous les acteurs de la société québécoise.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale



Sonia LeBel